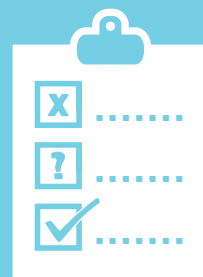


LISTE DE VÉRIFICATION POUR LES STRATÉGIES NATIONALES VISANT À METTRE FIN AU MARIAGE DES ENFANTS





LISTE DE VÉRIFICATION POUR LES STRATÉGIES NATIONALES VISANT À METTRE FIN AU MARIAGE DES ENFANTS

Février 2016

Chaque année, 15 millions de filles sont mariées avant l'âge de 18 ans. Il y a désormais une reconnaissance sans précédent du mariage des enfants comme violation des droits des filles et obstacle majeur au développement.

Depuis 2011, un nombre croissant de pays affectés par le mariage des enfants ont commencé à développer des stratégies nationales, des plans d'action ou des initiatives à l'échelon national pour mettre un terme à cette pratique. L'ampleur, la complexité et l'urgence du problème sont autant d'invitations à aller de l'avant et mener des actions à une échelle jusqu'alors inédite.

Pourquoi une liste de vérification?

A ce jour, il n'existe aucun consensus ni sur le contenu de ces initiatives, ni sur la façon de les mettre en œuvre pour entraîner une baisse de l'incidence du mariage des enfants. Cette liste de vérification est un outil destiné aux membres et Partenariats nationaux de *Filles, Pas Epouses*, ainsi qu'aux agences des Nations Unies et aux parties prenantes au sein des gouvernements, qui ont entamé le développement d'une politique ou stratégie visant à mettre fin au mariage des enfants dans leurs pays respectifs, ou qui évaluent une stratégie existante et les moyens de maximiser son impact. Elle offre un cadre utile à l'analyse du processus de développement des stratégies nationales et du contenu que ces stratégies pourraient comporter, et alimente la réflexion sur les modalités de leur mise en œuvre.

Comment lire cette liste de vérification?

La liste de vérification encourage les utilisateurs à réfléchir au processus de développement d'une stratégie dans leur pays. Elle propose une série de questions, à noter selon un barème de 1 à 3, portant sur les trois sujets suivants :

1. Le **processus de développement** de la stratégie nationale
2. Le **contenu** de la stratégie nationale
3. La **mise en œuvre** de la stratégie nationale

Elle ne constitue pas un outil d'évaluation pour les stratégies nationales mais est conçue au contraire comme un outil de réflexion pour aider à analyser les améliorations à apporter et les points qui demandent une attention particulière, par exemple dans le contexte du développement des mécanismes de mise en œuvre.

Comment cette liste a-t-elle été mise au point?

Cette liste a été développée par le secrétariat de *Filles, Pas Epouses*, à partir des contributions de plus de 40 membres de *Filles, Pas Epouses* dans 17 pays, notamment ceux qui ont récemment été impliqués dans le développement d'une stratégie nationale. Elle a également bénéficié des apports de l'UNICEF et de l'UNFPA, et d'un certain nombre de donateurs.

LISTE DE VERIFICATION

Veillez utiliser le barème suivant pour noter chaque question :

- 1 = oui
- 2 = dans une certaine mesure
- 3 = non
- ? = ne sait pas

1. PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE

	Note	Commentaires
Engagement politique		
1. Le développement de la stratégie a-t-il été commandité à un haut niveau ? ¹	<input type="checkbox"/>	
2. La stratégie a-t-elle été approuvée aux plus hauts niveaux ? Existe-t-il une volonté politique de mettre en œuvre la stratégie ? ²	<input type="checkbox"/>	
<hr/>		
Gouvernance et responsabilité		
3. Pour le développement et la mise en œuvre de la stratégie, les responsabilités ont-elles été clairement définies en ce qui concerne l'organisation, le financement et les aspects techniques ?	<input type="checkbox"/>	
<hr/>		
Processus de consultation		
4. Le processus de consultation a-t-il été mené sur une période suffisante ? ³	<input type="checkbox"/>	

- 1 S'agissait-il du Premier ministre ou du ministre de la Femme et de l'enfant ou équivalent ? Le niveau de mandat de la stratégie peut impacter l'attention que lui porteront les différents ministères et leur niveau d'implication dans le processus de développement et de mise en œuvre.
- 2 Certains pays ont dû évaluer la valeur d'une approbation au plus haut niveau (y compris le potentiel d'un financement plus important et le soutien de l'ensemble du gouvernement) en prenant en compte le délai d'obtention d'une telle approbation. La volonté politique de mettre en œuvre la stratégie sera cruciale.
- 3 La période de consultation a-t-elle pris 6 à 9 mois ou a-t-elle été plus brève ? A-t-on pris le temps de réviser la version provisoire du projet de stratégie avant ces consultations ?

	Note	Commentaires
Processus de consultation (suite)		
5. Le processus a-t-il été transparent ? A-t-il fait l'objet d'une communication suffisante ? ⁴	<input type="checkbox"/>	
6. A-t-on réalisé une analyse des parties prenantes, pour déterminer celles qui devaient être impliquées dans le développement et la mise en œuvre de la stratégie nationale ?	<input type="checkbox"/>	
7. Le processus de consultation a-t-il impliqué d'autres ministères concernés, afin de discuter des modalités de mise en œuvre de la stratégie, par exemple les ministères responsables des secteurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> ▶ Education des filles ▶ Santé des adolescentes, y compris santé reproductive ▶ Genre / condition féminine ▶ Accès à la justice ▶ Infrastructures et transports ▶ Eau, hygiène et assainissement ▶ Nutrition ▶ Finances ▶ Protection sociale / moyens de subsistance ▶ Etat de droit (par ex. police, juges, etc.) ▶ Autres ? Précisez. 	<input type="checkbox"/>	
8. La consultation a-t-elle impliqué d'autres parties prenantes pertinentes ? <ul style="list-style-type: none"> ▶ Filles et garçons déjà marié(e)s ▶ Filles et garçons risquant d'être marié(e)s au cours de leur enfance (avant 18 ans) ▶ Communautés touchées (y compris autorités familiales et acteurs clés de la communauté) ⁵ ▶ Organisations de la société civile, y compris les membres et les Partenariats nationaux de <i>Filles, Pas Epouses</i>, les ONG internationales et les organisations communautaires ▶ Agences des Nations Unies ▶ Donateurs ▶ Autres acteurs qui pourraient avoir un impact sur l'opportunité et les modalités de mise en œuvre de la stratégie (par ex. institutions religieuses, médias, secteur privé, entreprises, organismes régionaux, institutions indépendantes travaillant sur les droits humains, conseils législatifs, parlementaires, etc.) <p>Des groupes ont-ils été exclus du processus de consultation ? Les groupes impliqués ont-ils été consultés de manière significative ? ⁶</p>	<input type="checkbox"/>	

4 Un processus de consultation clair a-t-il été défini et communiqué ? A-t-il précisé qui prendrait les décisions sur la stratégie et de quelle manière ? Les objectifs et résultats attendus des consultations ont-ils été définis de manière précise ? Toutes les parties prenantes ont-elles été informées du processus ?

5 Les autorités familiales et acteurs clés de la communauté varient en fonction du contexte mais comprennent le plus souvent les pères, les mères, les belles-mères, les chefs traditionnels et religieux, les enseignants et le personnel de santé au niveau local.

6 Par exemple, les minorités, les personnes déplacées, les réfugiés, le cas échéant. La consultation risque de ne pas beaucoup de sens si elle n'était pas adaptée au public concerné et si elle ne prend pas en compte une communication efficace.

Note

Commentaires

Recherche

9. La stratégie est-elle fondée sur des données avérées et des preuves concrètes concernant :

La prévalence du mariage des enfants dans le pays, y compris les variations régionales, permettant d'identifier les communautés et les filles les plus à risque ?

Une revue des causes profondes du mariage des enfants et des obstacles pour y mettre fin ?⁷

Une revue des solutions et programmes efficaces (dans le pays et en dehors du pays) ?

2. CONTENU DE LA STRATEGIE

Objectif et vision à long terme

10. Un objectif quantitatif mesurable de réduction du mariage des enfants a-t-il été défini dans la stratégie ? Cet objectif est-il réalisable dans le temps imparti ?⁸

11. La stratégie offre-t-elle une vision qui aille au-delà de l'augmentation de l'âge lors du mariage et prenne en compte les causes profondes du problème, telles que l'inégalité des genres ?

12. La stratégie inclut-elle une vision à plus long terme pour aborder la question du mariage des enfants au-delà du calendrier de la stratégie en elle-même ?

7 Il est important de ne pas considérer seulement les causes et conséquences à court terme du mariage des enfants mais aussi ses causes profondes et les obstacles structurels.

8 Comme observé dans la Théorie du changement de l'UNICEF et le cadre de résultats, pour la plupart des pays, la réussite au niveau de la population en termes de réduction significative du taux de mariage précoce prend généralement un minimum de 10 à 30 ans. Il est donc important pour les stratégies sur 3 à 5 ans d'inclure des indicateurs plus réalistes, tels que le changement d'attitude et de comportement parmi une masse critique de filles, de familles et de communautés.

Note

Commentaires

Priorités

13. Dans la stratégie, des interventions spécifiques ont-elles été identifiées et priorisées ?⁹

Contenu

14. La stratégie inclut-elle des dispositions visant à la fois à prévenir le mariage des enfants et à soutenir les filles déjà mariées ou les filles qui ont quitté leur mariage ?

15. La stratégie inclut-elle des dispositions visant à :

Autonomiser les filles ?

Mobiliser les familles et les communautés ?¹⁰

Fournir des services aux adolescentes ?

Etablir et mettre en œuvre des lois et des politiques ?

Synergies avec d'autres politiques et compatibilité avec les obligations internationales relatives aux droits humains

16. La stratégie fait-elle le lien avec des initiatives politiques existantes au niveau national ?

- ▶ Santé des adolescentes et santé maternelle (y compris santé sexuelle et reproductive)
- ▶ Education
- ▶ Egalité des genres
- ▶ Protection sociale
- ▶ Eau, assainissement et hygiène
- ▶ Nutrition
- ▶ Protection de l'enfance
- ▶ Réduction de la pauvreté
- ▶ Développement
- ▶ Etat civil
- ▶ Autres ? Précisez.

⁹ Il existe un large consensus sur la nécessité d'une approche globale de la question du mariage des enfants dans les stratégies nationales. Toutefois, pour une mise en œuvre efficace, il convient d'identifier les priorités à partir de données avérées portant sur ce qui est le plus efficace et le plus indispensable dans le pays concerné.

¹⁰ Par exemple, la stratégie fait-elle la promotion d'interventions qui placent la communauté au centre de la réflexion sur les normes sociales néfastes ? Cette démarche devrait inclure tous les membres de la communauté dans un processus collectif de long terme remettant ces normes en question.

	Note	Commentaires
17. La stratégie est-elle en lien avec les initiatives régionales auxquelles participe le pays ?	<input type="checkbox"/>	
18. La stratégie reflète-t-elle les obligations du gouvernement sur le plan régional et international ?	<input type="checkbox"/>	
<hr/>		
Recherche		
19. La stratégie prévoit-elle un programme de recherche visant à collecter des données actualisées sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas ?	<input type="checkbox"/>	

3. MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

Mise en œuvre, gouvernance et responsabilité

20. Existe-t-il un plan de mise en œuvre de la stratégie ? Si non, existe-t-il un calendrier et un acteur chargé de fournir un plan d'action plus détaillé ?	<input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ce plan définit-il clairement le rôle des différentes parties prenantes (par ex. les ministères, les organisations de la société civile (OSC), les parlementaires, les dirigeants traditionnels et religieux, les médias et les filles/ les jeunes) ? ▶ Comporte-t-il des étapes annuelles importantes ? ▶ Existe-t-il des lignes de responsabilité clairement définies pour la mise en œuvre du plan ? 		

Note

Commentaires

Développement des capacités

- 21.** Existe-t-il un plan visant à soutenir le développement des compétences des acteurs travaillant sur le mariage des enfants ? Ce plan dispose-t-il des ressources (techniques et financières) nécessaires à sa mise en œuvre au niveau national et sous-national ?
Si oui, inclut-il :

- ▶ Les organisations locales et les organisations de la société civile
- ▶ Les structures de gouvernance locale
- ▶ Les ministères

Coordination

- 22.** Existe-t-il un mécanisme de coordination ?
Si oui, intervient-il :

- ▶ Entre différents ministères ?
- ▶ Entre toutes les OSC concernées, y compris les organisations locales ?
- ▶ Entre tous les acteurs ?

- 23.** Le mécanisme de coordination a-t-il un mandat et des objectifs clairement définis, et un calendrier pour rendre compte des avancées ?

- 24.** Ce mécanisme de coordination dispose-t-il des ressources nécessaires ?

- ▶ Existe-t-il un poste dédié à la coordination au sein du principal ministère concerné ?
- ▶ Est-ce que d'autres ministères concernés sont impliqués dans le mécanisme de coordination ?
- ▶ Ont-ils consacré du temps à la coordination ?
- ▶ Se réunissent-ils régulièrement ?

Communication

- 25.** Existe-t-il un plan de lancement ou de diffusion pour la stratégie ?

- 26.** Est-il prévu de développer des études de cas pour illustrer les réussites ?

Note

Commentaires

Financement

27. Les impacts budgétaires du plan ont-ils été soigneusement évalués ?

28. Les OSC ont-elles été impliquées dans l'établissement du budget ?

29. Le ministère des Finances ou un ministère concerné a-t-il approuvé des lignes budgétaires spécifiques pour la mise en œuvre de la stratégie ? Pour quels montants ?

Suivi et Evaluation

30. Existe-t-il un mécanisme fiable de suivi et d'évaluation ?

- ▶ Des études de base et des cibles ont-elles été définies ?
- ▶ Des indicateurs permettant de suivre l'impact et les résultats ont-ils été définis ?
- ▶ Est-il possible d'avoir accès à des données appropriées pour suivre les avancées par rapport aux indicateurs ?
- ▶ Des directives permettent-elles aux gouvernements, ONG, organisations locales et à d'autres partenaires de la mise en œuvre d'évaluer leur impact ?
- ▶ Une évaluation de la stratégie a-t-elle été prévue ?
- ▶ Est-il prévu d'impliquer les communautés et les jeunes concernés pendant le suivi et l'évaluation de la stratégie ?

